

10 Faits divers & Justice

Accident de la circulation à Zomoko (Mitzic)

Un mort et des dégâts matériels importants

LBON

Mitzic/Gabon

LES habitants de Zomoko, bourgade située à trente-cinq kilomètres de Mitzic, sur la route de Ndjolé, sont encore sous le choc, après l'accident spectaculaire qui s'est produit dans le secteur il y a quelques jours. En scène, un grumier de marque Mercedes, portant la plaque minéralogique DC 137 AA, et un Toyota Hilux 4X4 une cabine, immatriculé GX 526 AA. Le bilan fait état d'un mort et des dégâts matériels importants.

Selon le rapport de la bri-



Photo : LBON

L'état du grumier après l'accident.

gade de gendarmerie de Mitzic qui a procédé au constat, le Toyota Hilux avait à son bord trois passagers. Le conducteur du grumier, quant à lui, se trouvait seul dans son véhicule.

Lors de ce qui est présenté comme une collision, le Toyota Hilux, propriété de la société Gab TN (Gabonaise transport négoce) roulait dans le sens Mitzic/Lalara. Arrivé à un virage près de Zomoko, le



Photo : LBON

Le Toyota Hilux a été réduit à l'état d'épave.

chauffeur aurait subitement perdu le contrôle de sa voiture en raison, probablement, de la fine pluie qui tombait ce jour-là. Malheureusement, c'est au moment précis où le Toyota était en train de dé-

rapper que le grumier, venant en sens contraire, a fait son apparition. Aussi, toute tentative du chauffeur du petit véhicule d'éviter le gros porteur s'est-elle avérée infructueuse. D'où le choc fron-

tal. Bilan de l'accident : un mort, Jean Claude Ovono Bousengue, un compatriote de 31 ans, conducteur du pick-up. Des dégâts matériels considérables aussi. Les deux autres passagers ainsi que le chauffeur du grumier sont sortis sains et saufs de cet accident.

Partis le matin même de leur base de Mebole, dans le district de Sam, la victime et ses collègues se rendaient à Bomao, sur la route de Booué, pour ravitailler un autre chantier de la société Gab TN en carburant. Mais hélas, il n'arriveront pas à destination.

Lutte contre les stupéfiants à Kango

Un trafiquant présumé de kobolo appréhendé

SCOM

Libreville/Gabon

A l'allure où vont les choses, la vente des comprimés utilisés comme stupéfiants risque de surclasser celle des drogues traditionnelles comme le cannabis et la cocaïne. En effet, il ne se passe plus une semaine, sans que les Officiers de police judiciaire (OPJ) n'appréhendent des trafiquants de Tromadol et autres produits pharmaceutiques communément appelés Kobolo. Le dernier cas en date implique un ressortissant ghanéen de 34 ans, Salif Abdoulaye, tenancier d'une pharmacie de fortune dans la ville de Kango.

D'après une source proche de la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Kango-centre, en charge de ce dossier, tout débute par une plainte pour coups et blessures volontaires, déposée dans leurs locaux par F.O, un ressortissant camerounais de 38 ans. L'agresseur est Abdoulaye. Conséquence: 12 jours d'Incapacité temporaire de travail (ITT) pour F.O.

« Le plaignant présentait des morsures très profondes à différentes parties du corps. Toute chose assez étrange, qui a aussitôt incité les gendarmes à intervenir », fait savoir la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Kango-centre.

Le vendredi 6 octobre dernier, le Ghanéen, aux agissements frisant le cannibalisme, est donc mis aux arrêts et conduit manu militari au poste de gendarmerie. Au cours d'une perquisition effectuée à son domicile, les pandores découvrent un important stock de comprimés classés comme stupéfiants. Du coup, Salif Abdoulaye est soumis à un autre interrogatoire sur la provenance de ces produits nocifs, du reste



Photo : D.R

Pendant que Salif Abdoulaye (cliché) attend son procès, la gendarmerie est aux trousseaux d'autres trafiquants à Kango.

prohibés dans notre pays. C'est ainsi que les gendarmes apprennent de l'intéressé qu'il écoule ces substances auprès des jeunes collégiens. La reprise des classes serait donc une aubaine pour lui! En revanche, s'agissant de ses fournisseurs, Abdoulaye demeure bouche cousue.

LES INVESTIGATIONS SE POURSUIVENT • Ce qui n'empêche pas les enquêteurs, ainsi qu'ils l'affirmeront eux-mêmes, de rassembler suffisamment de preuves contre le mis en cause pour le déférer.

Aussi, le sujet ouest-africain a-t-il été présenté devant le parquet de Libreville, le lundi 9 octobre dernier. Le tribunal, après audition, a retenu les charges suivantes à l'encontre du suspect : détention, vente et consommation de produits stupéfiants. A celles-ci se greffe le défaut de carte de séjour.

Le présumé trafiquant médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Libreville, en attendant son procès.

La direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Kango-centre poursuit, quant à elle, actuellement les investigations afin de neutraliser trois membres présumés du réseau, qui séviraient dans le chef-lieu du département du Komo et ses environs. Affaire à suivre donc.



Tous ensemble contre l'hypertension artérielle et le diabète



Caravane de prévention de l'hypertension et le diabète

du 16 au 19 octobre 2017, de 7h à 11h30

à Port-Gentil

Faites-vous dépister pour connaître votre statut

Au programme :



Lundi 16 octobre 2017: Matanda en face du CKDO



Mardi 17 octobre 2017 : Château à la pharmacie Ikouakoua



Mercredi 18 octobre 2017 : PMI de la Balise au carrefour Centre Social



Jeudi 19 août 2017 : Marché du Grand Village.

NB : se présenter sur chaque site à jeun



La solidarité a un sens



En partenariat avec le Ministère de la Santé, La Croix Rouge Gabonaise et le Groupe Ceca Gadis